



PRÉFET DE LA SAVOIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Chambéry, 29 août 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE NUMÉRO 5 rectificatif

Éboulement en Maurienne : Mesures concernant la desserte locale

A la suite des éboulements intervenus le week-end dernier, la RD 1006 et l'A43 sont toujours fermées. Afin d'assurer la continuité de la desserte locale et de la vie quotidienne en Haute Maurienne des mesures ont prises pour assurer le transport de personnes et l'acheminement de marchandises.

Ainsi, un arrêté préfectoral a été pris ce jour afin d'autoriser :

- Les poids-lourd dont le PTAC est inférieur ou égal à 19 tonnes à emprunter la RD 215 sur les communes de Saint-André et du Freney, dans le sens Saint-Jean-de-Maurienne > Modane et Modane > Saint-Jean-de-Maurienne.
- Les véhicules de transport en commun d'une longueur maximum de 9 mètres à emprunter la RD 215 dans la traversée de Saint-André.

Pour des raisons de sécurité, en particulier dans la traversée du chef-lieu de Saint-André :

- **Dans le sens Saint-Jean-de-Maurienne > Modane**, la circulation des poids-lourd se fera par convoi sous escorte de la gendarmerie nationale (du lundi au vendredi à 6h30, 10h30, 14h30 et 18h30).
- **Dans le sens Modane > Saint-Jean-de-Maurienne**, la circulation se fera normalement en empruntant le sens de la déviation déjà mise en place pour les véhicules légers sans traversée du chef-lieu.

Pour rappel, les véhicules légers peuvent toujours emprunter la RD 215 en respectant les itinéraires de déviation

L'ensemble des services est mobilisé pour sécuriser la zone et pour permettre la poursuite des activités économiques du territoire.

Le préfet de la Savoie, François Ravier, appelle les automobilistes et habitants des communes concernées à faire preuve de prudence sur ce secteur et à suivre les messages délivrés par les autorités et les différents services routiers.

Préfecture de la Savoie

Service interministériel de la communication
Tél : 04 79 75 50 15 ou 50 16
Mél : pref-communication@savoie.gouv.fr